

Carte d'achat : l'Etat déjà presque au taquet ?

A propos de l'auteur

M. Jean-Marc Binot

Voir les articles de cet auteur

150 millions d'euros et un demi-million de transactions au compteur en 2013 : la carte d'achat semble avoir trouvé ses marques au sein de l'Etat, ou plutôt dans certaines administrations, car trois ministères pèsent 92% des montants. Quant aux perspectives de développement, elles semblent limitées.

Fin octobre, les services de l'Etat avaient réglé un peu plus de 123 millions d'euros via la carte d'achat. Et à la fin de l'année, le montant devrait quasiment atteindre 150 millions d'euros, avec près d'un demi-million de transactions. Cependant l'agrégat est l'arbre qui cache la forêt. Car le ministère de la Défense, premier de cordée historique, pèse à lui seul presque 37% du nombre de transactions et 70% du volume financier. Et lorsqu'on ajoute les ministères financiers et l'Intérieur, le trio représente 83% des transactions et 92% des montants | L'écart est énorme avec le reste de la troupe.

Le ministère de la Santé n'a, par exemple, que trois programmes en cours contre 228 à Bercy. Un paysage morcelé qui s'explique selon Béatrice Méric, chargée du pôle « processus achats » au SAE, en raison des situations, des implications et des maturités différentes. « Il y a une véritable volonté au ministère de la Défense qui en a besoin », expose-t-elle. La carte d'achat est devenue « un outil indispensable » pour le bon fonctionnement des bases de défense, a confirmé Thierry Papillon, adjoint au sous-directeur de l'ingénierie de soutien au SPAC (service parisien de soutien de l'administration parisienne), à l'occasion de la conférence annuelle de l'APECA le 3 décembre dernier. Ce sont d'ailleurs deux organismes du Mindef - le structure intégrée du maintien en condition opérationnelle du matériel terrestre (SIMMT) et la plateforme achat-finances sud-est (PFAF) - qui ont raffé le Trophée 2013 « acheteurs de l'Etat » décerné par l'association animée par Solange Ligeret.



Jean-François (Haux), directeur de la plateforme achat-finances, et Boris Hauser, responsable carte achat, reçoivent le trophée de la Carte d'achat 2013.

La PFAF sud-est, un tiers du montant de l'accord-cadre interministériel

La PFAF sud-est, qui gère plus de 500 marchés et liquide 100 000 factures des 9 bases de défense de l'arc méditerranéen, utilise la formule en mode industriel (1400 cartes) et insère systématiquement une clause « carte » dans tous les marchés éligibles. Résultat de cette politique dynamique, la PFAF pèse à elle seule un tiers du montant des transactions de l'accord-cadre interministériel.

Pour le SIMMT, qui commande tous les ans des milliers d'articles et de produits (de la visserie au matériel optique en passant par les poids lourds), la carte, c'est tout bénéfice. Outre la réduction des délais de la satisfaction du besoin et du paiement des fournisseurs, les économies en coût de structure sont évaluées à 7,4 millions d'euros depuis 2010. Tout le monde, dans la maison France, n'est pas logé à la même enseigne. Et il est évident que l'intérêt est moindre dans d'autres entités, soit en raison de la centralisation, soit en raison du faible volume des besoins éligibles. Les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur figurent pour l'instant dans la catégorie des administrations les moins fans (1300 transactions à la fin de l'année pour 118 000 euros selon les estimations). Un seul porteur de carte en centrale pour le MESR, et des programmes en cours dans sept académies (Besançon, Bordeaux, Guyane, Martinique, Montpellier, Reims, Toulouse). Avec une approche très basique - niveau 1 - essentiellement pour des achats locaux (bricolage, petit matériel) et des frais de représentation. Pour autant, les demandes d'équipement arrivent, notamment en provenance de l'outre-mer (Mayotte, Polynésie, Réunion), indique-t-on à la mission achats du ministère.

Pas plus de 1 à 2% du montant des achats

Si la carte continue de recruter des adeptes, sa croissance s'étirole. Après le boom de 2011 (+310%) et la belle augmentation de 2012 (+33%), l'essor du nombre de transactions par carte plafonne à 14% en 2013. L'Etat aurait-il déjà atteint la limite de l'exercice ? Presque, à en croire Béatrice Méric. « On peut monter à 1,5, voire 2% des achats de certains ministères comme les Finances ou la Défense », prévient-elle. Guère plus. D'abord en raison du périmètre de prédilection de l'outil, autrement dit les dépenses récurrentes de faible montant des seuls marchés de fournitures et de services. Les coupes budgétaires ne vont rien arranger. « Les volumes des deux marchés interministériels concernés par la carte, fournitures de bureau et consommables, sont appelés à diminuer », illustre Béatrice Méric. Côté Mindef, le plus gros utilisateur, « un palier a été atteint », a admis Thierry Papillon, même si le ministère espère progresser encore de 10% l'année prochaine, en essayant d'élargir les usages à d'autres horizons. La PFAF sud-est va étudier, en 2014, la faisabilité d'exécuter ses achats alimentaires en niveau 3. Enfin, il n'est pas certain que l'Etat transforme la carte d'achat en cause nationale dans les mois à venir. Car dans le domaine de la dématérialisation, la priorité serait plutôt donnée à la généralisation de la facture électronique...